Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-63-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Date de la convocation :

17 août 2026

Date de la réunion :
17 septembre 2026

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du **17 septembre 2026**

L'An deux mil vingt six **le 17 septembre à 14h30,** le Conseil d'Administration du Centre De Gestion s'est réuni au siège du Centre De Gestion, à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au 3 Rue Franciade, sous la Présidence de Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED.

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents :

Titulaires : Stella COCHETON, Laurent ALLANIC, Franck BOITEL, Isabelle JALLAIS-GUILLET, Annie LEVEAUX, Claude NAUDION, Sabine MARTIN, Annick BARRÉ, Michèle GAUTHIER, Marie-Pierre BEAU, Laurent AUGER, Mourad SALAH-BRAHIM,

Titulaires excusés : Jean-Marc MORETTI, Nicole JEANTHEAU, Pascal BIOULAC, Joël MARQUET, Charles RICHARDIN, Pascal HUGUET, Jean-François LAHAYE, Corinne GARCIA, Pascal NOURRISSON, Guillaume SAVEUSE, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER

Suppléants : Serge CHOLLET, Johann ELBORY, Yann LAFFONT,

Suppléants excusés : Simon HOUDEBERT, Annick GOINEAU, Stéphane DUFRAINE, Claire FOUCHER-MAUPETIT, Morgan BEAUVOIR, Florence DOUCET,

Pouvoirs :
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Marie-Pierre BEAU,
Guillaume SAVEUSE a donné pouvoir à Mourad SALAH-BRAHIM

Madame Stella COCHETON a été désignée secrétaire de séance.

N°63.2026

Objet de la délibération :

Administration Générale

Recours à un prestataire extérieur pour la réalisation d'un audit portant sur deux volets : les ressources humaines – organisation des services et un volet spécifique portant sur les risques psychosociaux au sein du Centre De Gestion (CDG41)

(Rapporteur : Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président)

M. Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, le Président, est tenu d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des agents placés sous son autorité.

Ainsi, dans un contexte de renouvellement de la gouvernance du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG41), il est pertinent de faire un inventaire global des pratiques, du fonctionnement des services et des attentes des agents ainsi que de cibler, dans un second temps, les facteurs de risques psycho-sociaux au sein de l'Etablissement.

En effet, le CDG41 fait face à des évolutions institutionnelles, réglementaires et financières majeures qui impactent directement la gestion de ses ressources humaines.

Afin de moderniser nos pratiques, d'optimiser le fonctionnement de nos services et de répondre au mieux aux attentes des agents, il apparaît nécessaire de disposer d'un état des lieux neutre et objectif de notre politique RH et d'avoir des propositions concrètes et opérationnelles.

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-63-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

Il est également fait le constat de la nécessité de structurer une démarche de prévention des risques psycho-sociaux à la fois pour l'Etablissement et pour les agents (diagnostic des facteurs d'intensité du travail, des exigences émotionnelles ou des rapports sociaux).

Le service des Ressources Humaines a beaucoup évolué avec une structuration inédite et nombre d'outils mis en œuvre. Cette organisation des services fera ainsi l'objet d'une évaluation globale.

En conclusion, cette démarche ambitieuse et structurée vise à évaluer le fonctionnement de l'organisation, l'adéquation de ses ressources humaines aux missions exercées, l'efficience de son organisation et la prévention des risques psycho-sociaux (stress, épuisement professionnel, violences...). Elle constitue un enjeu majeur pour l'amélioration des conditions de travail et l'efficacité des services rendus à nos affiliés dans le cadre général de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sur laquelle travaille le CDG 41 depuis déjà quelques mois.

Les objectifs de cet audit, comportant deux volets, sont les suivants :

ORGANISATIONNEL ET STRUCTUREL

- Analyser l'organisation des services et les processus de travail
- Évaluer l'adéquation entre les missions confiées et les moyens humains disponibles
- Identifier les dysfonctionnements, doublons ou zones de fragilité
- Mesurer la charge de travail et la répartition des activités
- Évaluer les compétences détenues et les besoins futurs
- Vérifier la conformité des pratiques RH et managériales
- Préparer le cas échéant une réorganisation.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Evaluer le climat social, la qualité de vie et conditions de travail (QVT) et la prévention des risques psychosociaux.
- Identifier les facteurs de risques
- Proposer les améliorations à apporter pour la qualité de vie et les conditions de travail
- Préparer des actions concrètes à mettre en place

Compte-tenu de la technicité de cette démarche et pour garantir l'impartialité des résultats, il est proposé de confier cette mission à un cabinet de conseil extérieur spécialisé, à l'issue d'une procédure de mise en concurrence conforme au Code de la commande publique.

Le coût global estimé de cette prestation « Audit » est évalué à 30 000 € HT. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget principal, au chapitre 011, article 62268.

Le Comité Social Territorial (CST) et la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail (F3SCT) seront informés de la démarche lors de leur séance du 1er octobre 2026.

Au vu des éléments susvisés, les membres du Conseil d'Administration du Centre De Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher après en avoir délibéré et à l'unanimité décident :

- **d'approuver** le principe du lancement d'une procédure de consultation pour le recrutement d'un cabinet extérieur chargé de réaliser un audit en deux volets :
 - organisationnel et structurel des Ressources Humaines
 - risques psycho-sociaux

.../...

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-63-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026

- **d'inscrire** les crédits correspondants au budget de l'exercice 2026 sur l'enveloppe budgétaire dédiée.

- **d'autoriser** le Président, ou son représentant, à effectuer les opérations comptables nécessaires à l'exécution de cette mission (virement de crédits, mandats…)

- **d'autoriser** le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires avec le prestataire retenu.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 17 septembre 2026

La secrétaire de séance,

Stella COCHETON

Le Président,

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE Tterritoriale - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Publié ou notifié le : 24.09.2026
Exécutoire le : 24.09.2026.

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

CENTRE DE GESTION - FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE - DE LOIR-ET-CHER (41)

Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED

Accusé de réception en préfecture
041-284100070-20260917-63-2026-DE
Date de télétransmission : 21/09/2026
Date de réception préfecture : 21/09/2026